





Cette modification 007 est publiée à apporter les modifications suivantes:

Q1. Tous enquête sur la construction jalonnement seront fournis par la GRC (consultant) tel que requis pour la mise en page du travail?

R1. Répondu précédemment dans l'amendement no 3.

Q2. Est-ce que les nouveaux ponceaux doivent être fournis avec des extrémités biseautées ou évasées?

R2. Non